

TARIF DES "PETITES ANNONCES"

Deux sous le mot ; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Annonces classifiées en 10 pts. La ligne 10 centimes.

LE COLON

Fondé le 1er mars 1917

GRATUITEMENT

Nous annonçons gratuitement dans les notes locales et les courriers, les naissances, mariages, sépultures, et services anniversaires.

Les Imprimeurs de Roberval Ltée., Edit.-Prop.

Organe du Comté Lac St-Jean

Rédigé en Collaboration.

LA SESSION A QUEBEC

Québec 17. La quatrième session de la Seizième Législature de Québec s'est ouverte le 11 courant, au milieu du cérémonial habituel ; la cérémonie d'ouverture était présidée par l'hon. F. X. Lemieux, juge en chef pour le district de Québec et nommé administrateur de la province pendant l'absence de l'honorable Narcisse Pérodeau, lieutenant gouverneur, actuellement en Europe.

Tout laisse croire que la présente session sera la dernière du Parlement actuel et qu'elle sera suivie des élections générales qui auraient lieu en mai prochain, si l'on en croit les rumeurs. L'on peut donc s'attendre que cette session sera du plus haut intérêt aussi bien du côté ministériel que du côté de l'opposition.

Depuis le premier jour de la période parlementaire, il règne une activité fébrile dans les départements de l'administration provinciale. L'on prépare la documentation nécessaire aux débats qui ne manqueront pas pendant les deux mois qui vont suivre. Déjà, plusieurs des grands rapports généraux ont été déposés sur la table du greffier et fournissent matière à de nombreux éléments de discussion et de commentaires.

Deux événements intéressants, mais à différents titres, ont marqué, pourrions-nous noter, les débuts de cette session : la présence d'un nouveau membre du cabinet actuel, l'honorable John Dillon et les sensationnelles déclarations de M. Ernest Tétrault, député de Montréal-Dorion, qui a passé de gauche à droite à la grande consternation de ses anciens collègues de l'opposition.

De l'assentiment général, le premier ministre, en choisissant l'hon. John Dillon pour représenter l'élément irlandais dans le cabinet ne pouvait avoir la main plus heureuse. Le nouveau ministre n'est entré à la Législature que depuis deux ans à peine et son ascension, comme on peut le voir, a été rapide. On ne peut pas dire cependant qu'il doive l'honneur qui vient de lui échoir aux circonstances seulement ; il le doit aussi à ses talents, à ses manières engageantes, à son travail et à la parfaite maîtrise qu'il possède des deux langues officielles de ce pays. Inutile d'ajouter que grâce à toutes ces aimables qualités le nouveau représentant de l'élément irlandais dans le conseil de la Nation est très populaire aussi bien chez les conservateurs que chez les libéraux.

Mais si l'on peut dire que la nomination de l'hon. M. Dillon a été aussi bien accueillie chez les conservateurs que chez les autres on ne peut pas en dire autant de l'incident Tétrault, qui est d'un tout autre ordre cependant. Si le "revirement" du député de Montréal-Dorion était de nature à faire plaisir aux libéraux, il n'a pas soulevé le même sentiment chez les partisans de M. Arthur Sauvé qui ont été visiblement mécontents de la part de leur ancien collègue. Mais ils ne s'attendaient pas à un événement aussi rapide. Le député de Dorion a donné des raisons qui l'ont poussé à brusquer les choses. On aurait, a-t-il prétendu, déjà organisé la lutte contre lui. Il a voulu prendre les devants. Toujours est-il que si le député de Dorion a pensé que son coup de théâtre ferait effet, il ne s'est pas trompé. Toutefois, l'on est d'avis que si la cause eût été moins... élaborée, l'effet eût été plus sensationnel. Les coups de théâtre les plus foudroyants ne sont pas les plus prolongés.

Le discours du trône, qui est, comme l'on sait, le programme dans ses très grandes lignes, du gouvernement pour la session qui s'ouvre, renferme, cette année, l'énoncé de projets de la plus haute importance. Signalons, pour le moment, celui qui a trait au contrôle exclusif par le gouvernement de tous les chemins améliorés de la province, toutes les routes qui ont été construites depuis que le gouvernement a inauguré sa bienfaisante politique de voirie, c'est-à-dire depuis 1912. C'est un projet qui intéressera hautement la classe rurale et qui fera également plaisir à celle, nombreuse, des automobilistes. Il sera applaudi par toute la population. Signalons aussi le projet de mesure que le gouvernement veut faire passer pour régler cette épineuse et passionnante question du Lac Saint-Jean qui a fait couler tant d'encre depuis un an. Comme compensation, du moins l'une des compensations aux dommages soufferts par quelques cultivateurs de la région, on sait que le gouvernement a mis sur son programme la construction du chemin de fer de ceinture qui, projeté depuis déjà plusieurs années, deviendra réalité bientôt.

Evidemment, le comté qui sera le plus à l'honneur durant la présente session, sera celui du Lac Saint-Jean. On en parle de tout côté. A deux reprises, comme nous venons de le faire remarquer, le discours du trône le mentionne et le premier ministre, l'hon. L. A. Taschereau, dans le magnifique discours qu'il prononçait, jeudi dernier, dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, en a fait l'objet de ses principales déclarations.

Ci-dessous nous publions le texte du discours du trône, avec les projets de loi que le gouvernement annonce :

Honorables Messieurs du Conseil législatif
Messieurs de l'Assemblée législative

S'il m'est déjà arrivé, en l'absence du Lieutenant-Gouverneur, d'exercer les fonctions d'administrateur de la Province, c'est par contre la première fois qu'il m'est donné de présider l'ouverture d'une session de notre Législature. J'en suis d'autant plus heureux que l'occasion m'est ainsi fournie de participer à vos travaux.

Je suis sûr de formuler les vœux de chacun d'entre vous en souhaitant à l'honorable M. Pérodeau le plus agréable voyage.

Je sais que je traduirai également vos sentiments en disant au nouveau Gouverneur Général du Canada, le très honorable vicomte Willingdon, que le choix que Sa Majesté a fait de sa personne pour représenter la Couronne britannique

Suite en 4me page

REPOSE A "UN DU LAC"

Ce singulier correspondant du "Progrès du Saguenay" semble se croire chargé de la mission de se faire le protecteur de tous ceux qui, dans les journaux ou autrement, se montrent partisans de ses propres extravagances. Il n'aurait pourtant pas trop de ses ressources pour pourvoir à sa propre défense. Sa mesure, il l'a donnée complètement dans sa réponse à la magistrale fessée que lui a administrée M. Plourde. Cette réponse est un monument érigé à la déloyauté et à l'impudence : pitoyable défense, où il imite le gamin polisson qui, pris dans le ruisseau à élaborer les passants avec un méchant plaisir, baise la main qui le châtie, non pas en confessant loyalement sa faute, mais en protestant que ce n'est pas de la boue qu'il a jeté sur les habits du Monsieur, mais du parfum. Erivain ignare, inepte ou déloyal, il n'est toujours qu'un piètre contradicteur.

Dans le "Progrès" du 7 janvier, il fait "Quelques remarques" sur les "Hâtives réflexions" que nous avons publiées le 30 décembre. Il admet la justesse de notre titre ; c'est bien la seule vérité qu'il ait reconnue jusqu'ici, sauf à la méconnaître demain, si cela fait son affaire.

Il a la main des questions en guise de réponse. Ne comprend-il pas, ou feint-il de ne pas comprendre ? L'étrouffée de son cerveau l'emporterait-elle véritablement sur la déloyauté de ses moyens ? Il demande qui veut pour M. Frigon une indemnité suffisante. Qui, nous. Nous, Monsieur, ce sont tous ceux qui ont gardé dans la situation actuelle leur tête sur leurs épaules ; nous, ce sont les citoyens du Lac St-Jean, de quelque opinion qu'ils soient sur l'opportunité de maintenir le niveau du lac au point 17.5 ; nous, c'est le Premier-Ministre, avec tous les membres de son gouvernement ; nous, ce sont tous ceux qui ont assez de bon sens — et c'est la masse — pour comprendre que c'est un mauvais service à rendre à tout le monde que d'aiguiser démesurément les appétits, que de suggérer des prétentions extravagantes et cultiver des exigences parfois sordides ; nous, c'est tout le monde, même ceux qui ne pensent pas comme *Un du Lac* et quelques amis grincheux tantôt "excités" par lui, tantôt "l'excitant" lui-même ; tous gens qui ont beaucoup d'éprouvé pour leur cavale, mais point de frein.

Comme finale de la première partie de ses "remarques", l'écrivain du "Progrès du Saguenay" parle de St-Cœur de Marie et de l'île à Martial. Partir de chez Frigon et tomber là, c'est un joli *saut croche*, un record, probablement, de la spécialité de *Un du Lac*.

Pour ce qui regarde St-Cœur de Marie, nous savons qu'il y a eu deux catégories de règlements quant aux indemnités : les règlements amiables qui devraient satisfaire *Un du Lac*, le grand défenseur des principes. En effet, dans ces cas, le principe du droit de propriété, le

principe de la liberté individuelle et le principe de la liberté du commerce ont été respectés. A été respecté aussi cet autre principe, vieux comme le monde, qui veut qu'en toutes choses, l'intérêt privé s'efface devant l'intérêt public. Mais ce farouche défenseur du droit de propriété n'ignorait-il pas ce dernier principe ? Sa collection de principes semble encore bien pauvre et ne se compose apparemment que d'un spécimen : La Propriété. ("Il vaut cent mille piastres, a-t-il dit.")

L'autre catégorie de règlements à laquelle appartient l'île à Martial a été soumise aux tribunaux réguliers. *Un du Lac* devrait encore là être satisfait, à moins qu'on n'ait pas eu l'esprit de l'appeler comme "témoin-expert-en-rien-du-tout" ; ou qu'il s'imagine que la Compagnie aurait, dans le temps, mis des trente sous sur les yeux des Juges. Que ne leur eut-on mis ses lunettes, à lui ; ça, ça va !

Sur l'appréciation des chiffres, *Un du Lac* est remarquable. On se demande si, par hasard, il n'aurait pas déjà rempli les fonctions de comptable dans quelque institution. Ses arguments sont sans réplique. Quand il dit : "Vous n'avez pas compris", cela vaut toute une démonstration. *Magister dixit*. A M. Plourde, qui l'a appelé *triste sire*, il a léché les mains ; si nous ne craignons qu'il nous lèche les pieds, nous l'appellerions, pour rendre hommage à sa majesté : *Sire TRISTE*.

Monsieur Duguay, nous avons posé une question restée jusqu'ici sans réponse. Pour escamoter cette question, *Un du Lac* en pose une autre, jeu puéril, ou fantaisie sénile ? Il veut savoir quelle est celle de nos meilleures paroisses agricoles dont la moitié de la récolte d'avoine ne vaut pas d'être battue cette année. C'est Normandin, Monsieur. Et toutes nos autres paroisses sont affectées presque au même degré. Les seuls cultivateurs qui ont eu une excellente récolte au Lac St-Jean, ce sont ceux dont les propriétés ont été partiellement ou totalement baignées. Et le meilleur rendement a été donné par les terres entièrement submergées grâce à l'indemnité que les propriétaires ont reçue de la Compagnie. Pour le constater, *Un du Lac* n'a qu'à enlever ses lunettes et à venir dans le comté, non pas en se cachant comme un malfaiteur, des gens qui ont gardé leur bon sens, mais en enquêtant comme un homme qui cherche de bonne foi à se renseigner. Il constatera alors qu'il est bien *vérité* que des cultivateurs ont attribué au maintien du niveau de l'eau le fait que leur moteur à gazoline fonctionnait mal ; il saura que d'autres sont allés jusqu'à réclamer comme indemnité — alors que leurs propriétés n'étaient pas affectées — la valeur de la corde à linge que les vaches du voisin avaient mangée, parce que, disait-on, les pâturages étaient maigres. Étaient-elles, ces pauvres vaches, au nombre des trois cents qui manquent au troupeau du maire de St-Méthode ? Et, après, si

Mariage à Roberval

Lundi dernier, le 10 janvier, à 6 heures du matin, était béni en l'église paroissiale de cette ville, par M. le Chanoine S. Rossignol, le mariage de Mlle Blanche Rousseau, fille de M. J. E. Rousseau, voyageur de commerce, de cette ville, avec M. Charles-O. Dumais, voyageur de commerce pour la maison J. B. Renaud & Cie et fils de M. Horace-I. Dumais, huissier, de Roberval.

Les mariés étaient accompagnés de leur père respectif.

Pendant la messe le magnifique programme musical suivant fut exécuté : "Je te révère" (duo) par Mlles Olivette Rousseau, sœur de la mariée et Hélène Lizotte et plusieurs autres cantiques furent chantés par Mlle Yvonne Bouchard MM. J. H. Dumais et Chs-N. Dumais. Madame J. A. Tremblay touchait l'orgue.

Un du Lac est bien encore de sa race, s'il l'aime, s'il a à cœur qu'elle conserve, surtout aux yeux des autres races, sa réputation de probité, de droiture, de modération, de sens de la justice, et de bon jugement, il prendra tout de suite la saine résolution de chercher non pas à exciter, mais à calmer, non pas à soulever, mais à apaiser, non pas à heurter en un choc violent les intérêts opposés, mais à les concilier dans toute la mesure du possible, afin d'obtenir par la coopération des bonnes volontés mises en pleine œuvre, une justice dont les tribunaux n'atteindraient peut-être pas la libéralité.

Un du Lac, du paragraphe que nous lui avons consacré — et qu'il a eu la condescendance de trouver spirituel et sérieux — paraphrase les mots : "Un dédit régulier moyen suffisant". De même qu'un ours tourne tout le jour autour du bouclon auquel il est enclenché, de même *Un du Lac* tourne tout un article autour d'un mot qui le frappe. Un rien le fascine : il a la maladie de la fascination. Et il se pose toutes sortes de questions pour tâcher de découvrir l'énigme qu'il croit voir sous ce mot. Une chose est certaine : S'il y a un *travers* à prendre, il ne le manque jamais ; son flair est impeccable.

Monsieur *Un du Lac*, ne vous fatiguez pas, voici la réponse à vos questions : Il a été calculé qu'un rendement régulier de 540,000 c. v. à l'île Maligne était un rendement moyen suffisant par rapport au dédit de la Grande-Décharge au cours d'une année. Nous pourrions donner plus de détails, mais dès que le gros public comprend, pourquoi insister, même si vous n'y pouvez voir goutte ?

Un du Lac a évidemment compris la deuxième raison que nous avons donnée pour justifier le choix du point 17.5 comme hauteur maxima de l'eau du Lac St-Jean. Cette vérité l'aveugle, comme le soleil aveugle la taupe. Il se met les poings sur les yeux — au risque de casser ses lunettes — et laisse échapper sa plume d'oie.

Si *Un du Lac* provoque l'expression de vérités dont les cultivateurs devront porter le poids, tant pis pour lui et pour ceux qu'il dessert magnifiquement en prétendant vouloir les protéger. Que cela lui déplaise, ou déplaise aux cultivateurs d'ici ou d'ailleurs, peu nous importe. Nous préférons être le serviteur de la vérité, de la justice, du bon sens et de l'intérêt public plutôt que de subir l'avilissante servitude du "faire plaisir". Nous aimons mieux défendre une vérité, même impopulaire, plutôt que de soutenir une erreur populaire.

Et c'est ce qui jette tout un monde entre *Un du Lac* et nous ; c'est pourquoi il ne pourra jamais nous comprendre.

La psychologie n'est pas faite pour les singes.

La mariée portait un riche manteau en velour pluche, couleur or, garni de martre de roche, chapeau en velour noir et tenait un superbe bouquet de roses et de muguets.

La fille et le garçon d'honneur étaient Mlle Marguerite Rousseau, sœur de la mariée et M. J. H. Dumais, frère du marié.

Après la messe du mariage, parents et invités se rendaient chez le père de la mariée où un succulent déjeuner leur était servi, après lequel l'heureux couple s'embarquait pour un voyage d'une quinzaine de jours à Québec, Montréal et autres villes, où ils visiteront leurs nombreux parents.

Nos vœux de bonheur accompagnent les heureux époux.

A NOS LECTEURS

Nous n'avons pu imprimer notre journal la semaine dernière parce qu'il nous a fallu faire une réparation à notre presse à journal. Tout est en bon ordre maintenant et nous continuerons, comme par le passé, à publier le journal régulièrement chaque semaine.

LA DIRECTION

Jolie fête de famille

A l'occasion de l'anniversaire de M. William Brassard le 8 janvier, les membres de la famille Brassard et quelques amis se sont réunis à l'improvisite chez M. Brassard, pour lui faire leurs bons souhaits.

Il y eut un beau programme de piano, violon, chants et déclamations et l'on joua une partie de cartes avec entrain.

Des cadeaux de valeur furent présentés au héros de la fête.

Ce fut une agréable surprise pour M. Brassard qui sut remercier, en termes émus, les généreux donateurs.

Après un succulent réveil, tous se séparèrent espérant bien revenir l'an prochain réitérer leurs souhaits de longue vie à M. Brassard.

On procède à l'achat des terrains autour du Lac St-Jean.

L'Honorable J. E. Caron, Ministre de l'Agriculture a envoyé les agronomes, MM. Georges Bouchard et Henri Plourde pour aider les cultivateurs à faire des règlements définitifs avec la Cie Duke-Price Power. Ces messieurs qui ont ouvert leur bureau dans la maison de M. Horace Dumais à Roberval, rue Marcoux, se tiendront à la disposition des cultivateurs intéressés. Pour éviter l'encombrement ou les retards, les cultivateurs auraient intérêt à se faire fixer à l'avance par lettre ou par téléphone, (Dubuc 162 ou Centre), le jour des entrevues.

Les agronomes se feront un devoir de recommander à la Compagnie le paiement des dépenses raisonnables de voyage.

RESPONSABLES DE L'HECATOMBE DU THEATRE LAURIER

Montréal, 14.-- Ameen Lawand, propriétaire du théâtre Laurier-Palace, où 78 enfants ont péri au cours d'une panique dimanche, Michael Arie, assistant gérant et Camille Bazy, placeur en chef, ont été trouvés criminellement responsables, par un jury du coroner de la mort des enfants et de toutes les personnes qui peuvent mourir de toute cause attribuable à cette panique.

Les trois hommes doivent être traduits en cour pour répondre à l'accusation.

A l'enquête il a été révélé que Annette Bordina, caissière du théâtre n'avait jamais reçu instruction de ne pas vendre des billets d'admission aux enfants au-dessous de 16 ans, et que Alexandre Bazy, frère de Camille Bazy, qui recevait les billets à la porte, exerçait cet emploi depuis 16 ans au Canada et ne savait rien de la loi prohibant l'admission des enfants sans être accompagnés d'adultes.

La tragédie et les conséquences de la tragédie reposent presque complètement sur ses épaules parce qu'il a volontairement empêché les petits de s'enfuir du lieu qui est devenu leur tombeau.

Deux autres qui ont été traduits en cour sont Amy Lawand et Alec Bazy, qui sont tenus responsables de la triste tragédie qui s'est déroulée dimanche dernier à ce théâtre où un si grand nombre de petits ont perdu la vie. Après un interrogatoire des témoins, on en est venu à la conclusion que Arie a délibérément fermé la route aux petits enfants.

Pendant l'interrogation, les employés ont déclaré catégoriquement que leur contremaître M. Lawand ne leur avait jamais dit de ne pas admettre les petits enfants.

Assemblée de la Société d'Agriculture

Le 10 dernier, a eu lieu une assemblée de la Société d'Agriculture, Div. B, sous la présidence de M. Emile Gagnon, Chambord. Étaient présents : Hon. Emile Moreau, M. J. B. Carboneau, directeur et représentant du Conseil d'Agriculture de la Province, MM. Armand Sylvestre, M. P. Ths La Bergeron, Hubert Villeneuve, Ad. Fortin, Joseph et Alfred Roy, Aug. Rainville, Hilaire Dumas, Jos. Dufour, Alfred Boivin, J. H. Paré, agronome, Stéphane Boily, B. S. A.

M. le Secrétaire J. Ed. Boily, établit le bilan de la Société pour l'année écoulée et l'on constate avec plaisir que la dette de la Société avait baissé pendant l'année d'une somme de \$555.00, quoiqu'il ait fallu faire de grosses dépenses pendant cette dite année par l'achat des terrains de l'exposition et la réparation des bâtisses. On procéda ensuite à l'élection des officiers et des directeurs lesquels furent tous réélus à l'unanimité. Une étude fut ensuite faite du programme de l'exposition agricole régionale pour l'année 1926 et la date fut fixée du 24 au 28 août prochain.

La prochaine exposition des grains de semence aura lieu le 9 mars prochain.

HOCKEY !

JOUTE SENSATIONNELLE

Rivière à Pierre

VS

St-Félicien

Patinoire de l'École des Frères, à ST-FÉLICIEN

Dimanche, 23 Janvier

La joute la plus intéressante de la saison

Le R. à P. a toujours gagné cette année dans le comté de Portneuf Le St-Félicien a remporté cinq victoires consécutives dans la région du Lac St-Jean.

CETTE JOUTE SERA ÉMOTIONNANTE

Rendez-vous en foule.

ADMISSION \$0.25

ENFANTS \$0.10

C'est une question de jours, non de mois.

Le tennis, le golf, le plaisir d'un plongeon dans l'eau tiède, le repas sur la plage ensoleillée et les délices de la vie au grand air, ne sont que des questions de jours, non de mois. La Côte du Pacifique et la Californie jouissent de l'été alors que nous grelotons. Les fleurs s'y épanouissent, les oiseaux y gazouillent le cri "En Avant" y est apporté par la brise.

Rendez-vous à la Côte et rejetez vos pardessus. La belle nature est toujours gentille et ceux qui lui font la cour se sentent épris de ses charmes. Allez admirer la verdure, les roses, les oranges en fleurs, les palmiers. Figurez-vous ces délices, tandis que vous voyez descendre le mercure sous zéro.

Le service du Canadien National rend Victoria, Vancouver et toutes les villégiatures de la Côte du Pacifique d'accès facile. Demandez de plus amples détails à n'importe quel Agent ou aux bureaux en ville, 10 rue Ste-Anne et 231 Rue St-Joseph, Québec.

COMMUNIQUÉ

de la semaine dernière

ST-METHODE

Ce qu'était cette paroisse il y a dix ans, et ce qu'elle est aujourd'hui.

Pour redresser l'opinion publique sur l'attitude des cultivateurs de St-Méthode concernant le baignage des terres par le barrage de l'Ile Maligüe, les corps publics de cette municipalité croient de leur devoir de publier les statistiques officielles de ses différents corps.

Ces statistiques, signées par les officiers de ces divers corps prouvent clairement : la marche ascendante, vers le progrès, de cette paroisse dans les dix dernières années, et sa véritable situation actuelle, tant au point de vue agricole qu'au point de vue paroissial.

Evaluation municipale, d'après le rôle en force en

1917 et 1926

\$376,264 \$681,700

Nombre d'acres en culture

en 1917 1143 ; en 1926 8279 ;

en 1923 10,230 ; en 1926 12,008.

Population 1916 : 804 âmes

1926 : 1080 âmes ;

Nombre de familles 1916 :

135 ; 1926 : 178.

Revenus de la Fabrique :

1916 : \$1223.73 ; 1926 : \$41,543.1.

Construction d'une église

en 1907, de 100 pieds x 56 de

largeur, avec sacristie mesu-

rant 75 x 34 pieds ; cette con-

struction a été payée en entier

en 10 ans ;

En 1917, parachèvement de

l'église au coût de \$48,000.00

dont \$18,000.00 sont payées

capital et intérêts depuis

1920 ;

En plus, installation de

chauffage, eau chaude, et va-

peur ainsi qu'installation élec-

trique, système Delco, le tout

partiellement payé.

La paroisse possède 7 écoles

sous la direction de 9 institu-

trices ; Un cercle agricole,

avec une moyenne de 100

membres, muni d'instruments

agricoles, d'animaux nécessai-

res à l'amélioration des races

de porcs, boeufs et moutons.

Nous comptons aussi une

Caisse Populaire, fondée le

29 avril 1924, avec un capital

actif, à date, de \$28,756.23

avec un chiffre d'affaires de

\$108,000.

Fromageries :- En 1916,

une seule fabrique en opéra-

tion ; En 1925, 4 fabriques en

opération dont l'une combinée

beurre et fromage, recevant

ensemble au delà de 20,000 li-

vres de lait par jour ; En 1926

2 fabriques ont fermé leurs

portes, complètement, avant

la fin de la saison et une troi-

LE THE "SALADA"

sa qualité ne varie jamais—exigez-le.

PAINKILLER

PERRY DAVIS CONTRE Crampes—Entorses—Frissons.

sième, la principale, a diminué de moitié cette dernière avait fabriqué en 1924 pour \$21,752.41 ; en 1925 pour \$24,480.18

Ces fermetures de fabriques sont dues au fait que les cultivateurs ont été obligés de vendre leur animaux, ne pouvant plus les nourrir : l'exhaussement des eaux du Lac St-Jean en étant l'unique cause.

J. A. Bourgoing, Ptre

Curé.

Urbain Dupuis,

Marguillier en officie.

Irénée Duguay, Maire

Chs Ed. Milot,

Secrétaire pour Ecoles,

Conseil et Fabriques.

Irénée Duguay,

Sec. du Cercle Agricole

Adrien Gosselin,

Gérant de la Caisse

Populaire.

NOTRE VOIRIE

Il appartiendra au gouvernement libéral de Québec d'avoir eu la gloire de créer la voirie dans la province de Québec. Il y aura quinze ans, cette année, que l'on inaugurerait cette bienfaisante politique en commençant les premiers travaux qui devaient tout d'abord relier les grands centres entre eux par ces magnifiques artères que l'on appelle nos grandes routes provinciales.

En cette année de noces de cristal de la voirie provinciale

le gouvernement, au début d'une session qui sera la dernière avant de nouvelles élections, vient de décider de faire autant, sinon plus, pour parfaire notre système vicinal, en prenant sous son contrôle tous les chemins qui ont été améliorés depuis 1912, en terminant les routes encore à construire, bref, en dépensant dans les prochains dix ans autant qu'il a été dépensé depuis 1912.

Quelle est la somme exacte des dépenses depuis quinze ans ? demande-t-on. Précisément \$74,691,376.72, soit pour 7,560 milles construits, moins de \$10,000.00 par mille de construction et entretien, soit un budget moyen annuel de \$6,500.00.

L'on peut concevoir par ces simples chiffres l'énorme travail qui s'est accompli, et qui se fait, chaque année, dans ce vaste département qui est bien le plus gros employeur de main d'œuvre de la province. En effet, à certaines époques de l'année, n'emploie-t-il pas de 10,000 à 12,000 hommes ? En 1926, il s'est émis à la Comptabilité de la Voirie, 120,000 chèques.

L'occasion est bonne, croyons-nous, de continuer de citer toutes récentes statistiques que nous puissions dans le compte-rendu d'une causerie faite récemment à Québec par M. J. B. Boulanger, sous-ministre de la Voirie. Nous donnons ces quelques notes, sans

Appauvrissement du sang et ses conséquences

Un grand nombre de femmes se plaignent de faiblesse générale, d'essoufflement au moindre effort, de palpitations de cœur, d'un appétit capricieux, de digestions difficiles, d'un sommeil qui ne les repose pas, de troubles périodiques, etc. Si tel est votre cas, madame, prévenez des maux plus graves en prenant immédiatement les

PILULES ROUGES

qui ont la vertu de régénérer le sang, de retremper les nerfs et de soulager rapidement la femme que les fatigues journalières, les veilles prolongées et les inquiétudes maternelles surmenent depuis longtemps. En enrichissant le sang, vivifiant les organes et augmentant les forces, les Pilules Rouges donnent à l'organisme les forces nécessaires pour lutter efficacement contre :

Pauvreté du sang
Retour d'âge
Troubles nerveux
Maux de reins
Palpitations de cœur
Dépression

Mélanclie
Dérangement
Irrégularités
Chlorose
Douleurs périodiques
Troubles d'estomac



"Après une maladie prématurée dont j'avais failli mourir, les forces étaient lentes à me revenir et j'avais à souffrir de toutes façons surtout de ma digestion. Chaque fois que je mangerais c'était la même sensation de masse qui demeurait là dans l'estomac, m'enlevait l'appétit pour le repas suivant, gênait ma respiration, provoquait des gaz, des envies de dormir, m'empêchait de faire mon travail, me rendait morose et entretenait ma faiblesse. Une amie m'ayant recommandé les Pilules Rouges, j'ai aussitôt pris ce remède qui a rétabli tout mon système, a aidé les fonctions de mon estomac et a rétabli ma santé. J'ai pris les Pilules Rouges durant un an environ, mais je considère que ce fut quand même un traitement bon marché". Mme. Alph. Lussier, 191, rue St-Charles, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.
CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, Inc., 1570, St-Denis, Montréal.

ordre, simplement comme référence, comme elles viennent sous notre plume.

Actuellement la province possède une longueur de chemins construits de 7,560 milles, soit 24%, 15,000 de chemins améliorés comme chemins de terre, soit 48%, 7,560 milles de chemins améliorés : gravier, sable, macadam huilé, macadam bitumeux, béton, amiéité.

Le Département entretien, depuis trois ans, 2,600 milles de grandes routes à ses frais. Nous avons, dans la province,

1375 milles de chemin en référence, soit 75%. Les chemins municipaux ont une longueur de 3000 milles.

La longueur totale de notre réseau vicinal est de 3,100 milles ; longueur construite, 2878 milles ; longueur en construction actuellement 40 milles ; restant à faire 181 milles.

L'année pendant laquelle l'on a établi le record des travaux de la voirie, malgré la saison plutôt défavorable, est celle de 1926 alors que l'on a construit 740 milles de nou-

Gagnon & Frères de Roberval, Limitée

Manufacturiers de Portes et Chassis
Propriétaires de Moulins à scie.

Distributeurs des fameux pneus et tubes "GOOD YEAR"

Marchands de bois de sciage de toutes sortes lattes, bardeaux, etc.

Commandes par la malle exécutées promptement

Rue Paradis. ROBERVAL.

GRAND TIRAGE DE CHARITE

POUR L'ERMITAGE SAN'TONIO ET POUR LA GROTTE DE N. D. DE LOURDES DU LAC BOUCHETTE.

Une excellente occasion de faire une aumône méritoire au pris d'un léger sacrifice.

En prenant un billet, vous rendez un service très appréciable à des œuvres qui sont dans le besoin, vous faites une action agréable à Dieu et vous contribuez à glorifier Marie et son bienheureux serviteur Antoine par le développement de l'œuvre du Lac Bouchette que vous aimez.

S'il vous plaisait de prendre un billet, vous n'auriez qu'à détacher le coupon ci-dessous et l'envoyer avec le montant voulu au moment où vous renouvelez votre abonnement au Messenger de St-Antoine ou sous pli séparé. — MERCI !

Adressez : RR. PP. CAPUCINS, Lac Bouchette, Co Lac St-Jean.

"QUI DONNE AUX PAUVRES" RÈTE A DIEU"

GRAND TIRAGE DE CHARITE

AU PROFIT

D'UN HOSPICE ET DE L'OEUVRE DE N. D. DE LOURDES DU LAC BOUCHETTE

1er Prix—Une propriété à St-Thomas de Montmagny. Valeur \$1500.00.
2ème Prix—Cent piastres en argent.

3ème Prix—Une peinture à l'huile d'une valeur de \$200.00.
4ème Prix—Un miroir de salon d'une valeur de \$50.00.

PRIX DU BILLET .25

Le tirage sera fait au mois de juin 1927

BONNE CHANCE!

N. B.—Si quel que cœur dévoué, comme nous en connaissons tant parmi nos bienfaiteurs et amis, désirent vendre des billets, nous lui adresserions volontiers un carnet de billets.

Cartes Professionnelles

LOUIS-H. BRASSARD L.L.L.

Avocat et Procureur

ROBERVAL. QUÉ.

BUREAU ET RÉSIDENCE EN FACE DU CHÂTEAU ROBERVAL

JOSEPH-ALFRED DION, LL.L.

Avocat

St-Félicien, Lac St-Jean.

Bureau près de la Banque Canadienne Nationale.

HEURES DE BUREAU

9 A.M. À 5 P.M.

TÉLÉPHONE CENTRE

BOÎTE POSTALE 130

CLINIQUE DENTAIRE DU

Dr J.-E. GAGNON, L.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

SPECIALITÉS :

PONTS MOBILES ET HYGIENIQUES DENTIER EN OR DE 22 KARATS

OR EN OR DE 22 K. ET EN PLATINE CELLULOÏD, ALUMINUM

TRAITEMENTS À DOMICILE ROBERVAL. LAC ST-JEAN

ARMAND BOILY, LL. L.

Avocat

ROBERVAL P. Q.

ARMAND SYLVESTRE LL.B.

Avocat

Roberval, P. Q.

ERROL LINDSAY,

Notaire,

ROBERVAL P. Q.

LEFEBVRE & LEFEBVRE

Avocats

Thomas Lefebvre, Roberval

Jules Lefebvre, St-Joseph d'Alma

T. L. BERGERON, LL. L.

Avocat et Procureur

Roberval, P. Q.

Dr. J. J. O'NEIL, M. D. V.

Chirurgien-Vétérinaire

Roberval, P. Q.

Téléphones : Centre et Duoc

HUDON & LEVESQUE

NOTAIRES

P.-A. HUDON, LL.L. ROBERVAL

Léon LEVESQUE, LL.L.

Prêts sur hypothèques, achats et ventes

de contrats, placements et administration de capitaux.

Le Docteur Leon Leduc

Chirurgien-Dentiste

ST-FELICIE, Lac St-Jean

Bureau chez M. JOS. DELISLE

TRAVAUX DENTAIRE

DE HAUTE QUALITÉ.

Extraction des dents sans douleur au moyen d'un procédé moderne et efficace.

ATTENTION SPECIALE AUX GENCIVES MALADES.

velles routes.

On conçoit les immenses avantages que retirent les cultivateurs des travaux de voirie. En effet, 75% du budget de la voirie est distribué en salaires aux cultivateurs, 25% en matériaux : pierre, bitume, gravier etc.

Sur ces différentes sommes, les automobiles paient, naturellement, quelque chose ; mais elles sont loin de tout payer. En 1925-26, les automobiles, pour licences et la taxe sur la gasoline, ont rapporté la somme de \$3,427,543.08, frais de perception déduits et les dépenses de voirie se sont élevées à \$6,578,536.41 ; il faut donc conclure que les automobiles paient 52% seulement, c'est-à-dire pas suffisamment pour payer les frais d'entretien.

Le gouvernement, devant les développements immenses du tourisme dans notre province, a raison d'attacher autant d'importance qu'il le fait à parfaire notre système vicinal. Le tourisme est assurément, de nos jours, la plus grande source de revenus chez nous. N'a-t-il pas rapporté en 1926, pour le Canada, 200,000,000 dont un cinquième pour la province de Québec seulement, soit quarante millions.

THE NORTHERN ASSURANCE CO. LIMITED OF ENGLAND
"Strong as the Strongest"
Fonds accumulés excédant \$75,000,000.
INCLUANT \$4,000,000 CAPITAL PAYÉ
Lewis Building,
17 Rue St-Jean,
MONTREAL
ALEX. HURRY, Gérant.
CHS. N. DUMAIS,
AGENT LAC-ROBERVAL, P. Q.
Règlement prompt et libéral en cas de perte.

POLYCARPE MOREAU

—Tailleur de Pierre—

—Marbrier-Sculpteur—

Spécialité : Granit de toutes nuances

Boîte Postale 141 Téléphone Centre

ROBERVAL. Lac St-Jean

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER



Tout pharmacien vous dira que c'est le meilleur des toniques, qu'il en connaît la composition et les effets.
L'Elixir Tonique du Dr Montier est le plus puissant reconstituant de tout le système. Il est excellent au goût et il excite l'appétit. Une bouteille suffit pour un traitement de six semaines.

En vente chez

A. GAUDREAU, Lac-Bouchette

J.-E. THIVIERGE, St-Félicien

PAUL MOREL, Mistassini

H. LAROUCH, Mistassini

A. FRIGON, Normandin

DENIS DARVEAU, St-Méthode

EUGÈNE BOIVIN, St-Jos.-d'Alma

Café VICTORIA
Son Arôme n'est qu'un indice de son goût exquis
LAPORTE MARTIN LIMITEE
EN BOITES SCELLÉES 1/2 ET 1 LB.

HORAIRE DU CHEMIN DE FER

Départ des convois de St-Félicien pour Québec

8.10 A. M. tous les jours, Dim. excepté.
8.50 P. M. le dimanche seulement.

Pour CHICOUTIMI
1.50 p.m. tous les jours, Dim. excepté.
4.05 A. M. le dimanche seulement.

DÉPART DE ROBERVAL
Pour QUÉBEC

9.20 A. M. tous les jours, Dim. excepté.
9.43 P. M. le dimanche seulement.

Pour CHICOUTIMI
3.00 P.M. tous les jours, Dim. excepté.
4.57 A. M. le dimanche seulement.

Pour ST-FÉLICIEN
11.30 A. M. et 5.05 P. M. tous les jours, Dim. excepté.

6.28 A. M. et 11.23 P. M. le dimanche seulement.

L'arrivée des Trains à Roberval de QUÉBEC

5.05 P. M. tous les jours, Dim. excepté.
6.28 A. M. le dimanche seulement.

De CHICOUTIMI
11.30 A. M. tous les jours, Dim. excepté.
11.23 P. M. le dimanche seulement.

De ST-FÉLICIEN
9.20 A. M. et 3.00 p.m. tous les jours, Dim. excepté.

4.57 A. M. et 9.43 P. M. le dimanche seulement.

Remarque que le train de nuit circule entre Québec et Chicoutimi tous les jours à l'exception du dimanche, de Québec, et du samedi soir, de Chicoutimi.

Prend effet le 2 JANVIER 1927.

Pour tous autres renseignements ou est prié de s'adresser à

C. A. Levesque,
Chef de gare
Roberval

LES SEMINOLES

C'était la tribu qui salua le vieux Ponce de Léon lorsqu'il atteignit les côtes glorieuses de la Floride à la recherche de la Fontaine de la Jeunesse. Les descendants de ces Indiens errent encore dans les taillis mais la ligne Cotière est capable de dérouter l'imagination.

Embellie de villégiatures merveilleuses, munies d'hôtels luxueux, de larges boulevards bordés de palmiers, et de routes idéales, la Côte de la Floride attire chaque hiver des milliers de visiteurs.

Alors que les habitants du nord grelottent, le chaud soleil brille sur les plages argentées de la Floride. La natation, le canotage, le golf la pêche et d'autres amusements encore battent leur plein.

Et dire que cette terre enchantée n'est qu'à une faible distance de Québec par suite de l'excellent service des chemins de fer modernes, "Le Washingtonian" train de luxe du Canadien National offre des raccordements directs pour la Floride.

Demandez de plus amples renseignements à n'importe quel Agent du Canadien National, ou aux bureaux de la Ville 10 rue St-Anne et 231 rue St-Joseph, Québec.

HOMMES ET FEMMES

Faites beaucoup d'argent en vendant directement de la lingerie garantie. Fournissons les modèles. Prix américain. Marchandise canadienne. Dites-nous quelle ligne vous intéresse.

PUBLIC SERVICE MILLS OF CANADA LTD
Dept A1, LONDON, Canada

cago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

En vente chez M. Armand Lacombe, Roberval.

LES PROGRES DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le Samedi 15 janvier, à son siège social, P. d'Armes, Montréal, la cinquante-deuxième assemblée annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. J. A. Vaillancourt.

Le gérant général, M. Beaudry Leman, a soumis les chiffres de l'exercice clôturé le 30 novembre 1926. Le compte profits et pertes fait ressortir des bénéfices nets de \$860,659, à l'approche de \$822,026, en 1925. Ces bénéfices ont été répartis comme suit: dividendes, \$550,000; fonds de pension du personnel, \$30,000; impôts fédéraux, \$100,000; versement au Trésorier de la Province de Québec, \$125,000 ce qui laisse un solde à reporter de \$320,678. Ce solde créditeur était l'année dernière de \$265,018.

L'actif de la Banque Canadienne Nationale, en augmentation de 8 millions depuis un an, s'établit maintenant à \$139,070,229. L'actif liquide s'élève à \$26,374,000, et l'actif immédiatement réalisable, accré de plus de 9 millions depuis un an, se chiffre par \$72,737,000, ce qui représente plus de 57% du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes forment un total de \$57,252,971. Les dépôts, en augmentation de 9 millions atteignent \$114,896,765.

Les actionnaires, après avoir félicité les administrateurs et remercié le personnel ont réélu le conseil d'administration comme suit: M. J. A. Vaillancourt hon. M. F. L. Béique, hon. M. Geo. E. Amyot, hon. M. J. M. Wilson, sir J. Geo. Garneau, hon. M. D. O. L'Espérance, MM. A. A. Larocque, ch. Larendeau, A. N. Drolet, Armand Chaput Léo-Ryan.

ENVOYEZ NOUS VOS

VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS BEURRE ET PLUMES

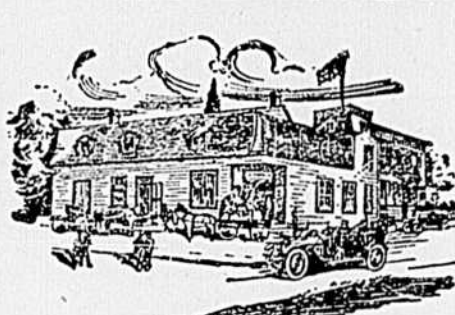
NOUS ACHETONS EN TOUT TEMPS
Demandez nos prix - nous les garantissons
une semaine à l'avance

P. POULIN & COMPAGNIE - LIMITEE
Maison Etablie depuis au-delà de 60 ans
36-39 Marché Bonsecours - Montréal

J. E. POTVIN

Roberval

Marchand en Gros et Détail



Épicerie, Provisions, Ferronneries, Vaisselle, Matériaux de Construction, Peinture et Vernis de toutes sortes.

Grains et Graines.

Vendons des Pneus et Tubes "DOMINION" de toutes grandeurs.

CHARBON ANTHRACITE

J. H. Lalancette

MARCHAND-GENERAL

Marchandises sèches - Hardes faites
Chaussures - Epicerie - Provisions
et Ferronneries.

ROBERVAL,

:-:

P Q.



Les Enfants Heureux et Sains

ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

St-François de Sales

Election du Maire et des Conseillers.

A une assemblée des électeurs, tenue le 12 janvier dernier, M. Léo Bernard a été élu maire, en remplacement de M. Joseph Laberge, sortant de charge.

MM. Trellé Lachance, Augustin Duchaine et Gaudiose Ouimet, père, ont été élus conseillers, en remplacement de MM. Edmond Boucher, Louis Gagnon et Moïse Laberge, sortant de charge.

Tous ont été élus par acclamation. M. Joseph Marcotte agissait comme président d'élection et M. Narcisse Riel comme secrétaire.

Naissances à Roberval

Le 7 Janvier. Pierre Paul François fils de M. et Mme P. H. Brosseau. Parrain M. P. Auguste Brosseau marraine Mlle Marie-Thérèse Brosseau frère et sœur de l'enfant.

Le 8. Marie-Thérèse Georgette fille de M. et Mme Eustache Richer. Parrain et marraine M. et Mme Jos Gagnon oncle et tante de l'enfant.

Le 9. André Robert Benoit fils de M. et Mme Osias Gagnon. Parrain M. M. Joseph Gagnon marraine Mlle France Gagnon frère et sœur de l'enfant.

Le 10. Joseph Paul Emile fils de M. et Mme Jos. Morin. Parrain et marraine M. et Mme Stanislas Paul oncle et tante de l'enfant.

Le 15. Joseph Jules Ernest fils de M. et Mme Jean-Baptiste Laplante. Parrain et mar-

rine M. et Mme Alexis Bouchard.

Le 17. Marie Marguerite Blandine fille de M. et Mme Odilon Rodrigue. Parrain et marraine M. et Mme Médéric Guay.

Le 17. Joseph Ascade Edé fils de M. et Mme Ascade Tremblay. Parrain M. Omer Tremblay oncle de l'enfant, marraine Mlle Alexina Rodrigue tante de l'enfant.

COMMUNICATION

Protestation des cultivateurs lésés

(Remis de la semaine dernière)

Avant que commence au Parlement Provincial la discussion sur l'exhaussement du

PILULES MORO

Reconstituant de tout le système, donnent appétit, aident la digestion, font disparaître les douleurs et les pesanteurs d'estomac, régularisent les fonctions de l'intestin et éloignent les maux de reins.

Les Pilules Moro devraient être prises par tous les hommes affaiblis et abattus, ce serait pour eux un bon moyen de prévenir les maladies.



M. Victor Pepper

"J'avais commencé bien jeune à travailler au dur métier de plombier. Les journées étaient longues et les émanations malsaines que je devais respirer au cours de mon travail minaient mes forces et gâtaient mon appétit. Chaque fois aussi que je devais travailler dans une cave humide ou au dehors, aux mauvais temps, je retournais dans ma famille le soir avec un mal de reins. Mes amis remarquaient que je n'avais plus ma gaieté accoutumée et que les amusements que je recherchais auparavant ne m'attiraient guère. En effet, je me sentais si fatigué que je ne désirais que du repos. Mon grand-père me suggéra d'employer les Pilules Moro qu'il avait lui-même prises et aux bons effets desquelles il attribuait la vigueur qu'il possédait encore malgré ses quatre-vingt-deux ans. J'ai suivi son conseil et j'ai bientôt recouvré mon entrain; mes forces se sont augmentées et mes maux de reins sont disparus. Maintenant, quand je me sens affaibli, je prends des Pilules Moro et tout de suite je me remets". M. Victor Pepper, 69, Cedar ave., Malone, N. Y.

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal.

Lac St-Jean, les cultivateurs lésés de cette région croient opportun de définir nettement leur attitude et, par la voix de leur Comité de défense, communiquent officiellement à l'Honorable Premier Ministre, au Chef de l'Opposition, au cabinet Provincial, aux députés et en outre au public par la voie des journaux l'expression claire et précise de leur volonté.

Ils protestent de toutes leurs forces contre l'inondation de leurs terres;

Ils requièrent énergiquement la restitution intégrale de leurs propriétés, le respect de leurs droits et la réparation complète des dommages de toutes sortes causés aux particuliers et aux corps publics par cette inondation.

Ils s'objectent formellement et d'une manière irrévocable à tout projet de règlement qui ne s'accorderait pas en tous points avec ces réclamations.

Fait et signé à St-Jérôme ce neuvième jour de janvier mil neuf cent vingt-sept.

"Le Comité de défense des cultivateurs lésés"

Par Onés. Tremblay
Président
Antoine Tremblay
Assis-Secrétaire

Nouvelles de la semaine.

Va et Vient

Mlle Valéda et Yvonne

RHUMES ET TOUX

John Prachar de Tamaqua, Pa; écrit: "Nous vous sommes reconnaissant pour votre bon remède, le novoro du Dr. Pierre, que nous employons toujours avec succès, spécialement en cas de rhume. L'hiver dernier une épidémie de coqueluche sévissait dans notre voisinage. Toutefois, pas un seul cas ne s'est déclaré dans cinq familles avec 25 enfants, où le novoro avait été employé comme préventif." Cette préparation d'herbes bien connue depuis quatre générations car elle soulage et prémunit contre toutes sortes de rhumes et de toux. Vous ne l'obtiendrez pas chez les droguistes car ce remède est vendu directement par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co 2501 Washington Blvd; Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

En vente chez M. Armand Lacombe, Roberval.

Pour assurer l'avenir

Comment organiser et maintenir une Oeuvre de Jeunesse? Expérience de Thetford..

Plaquette originale, théories utiles et constatations personnelles.

Prix: 35 sous l'unité.
\$3.50 la douzaine.
\$25.00 le cent.

S'adresser de suite à l'auteur.
M. l'abbé PIERRE GRAVEL
Presbiter Saint-Alphonse
de
Thetford-les-Mines, Mégantic

gami la semaine dernière chez leurs parents M. Georges Audet de cette ville et M. Patrick Tremblay, de Kénogami.

M. et Mme Wilfrid Tardif, de Québec, et leur fille Rita, ont passé quelques jours la semaine dernière, chez M. et Mme Louis Lambert, de St-Félicien.

Mme Louis Lambert, de St-Félicien, accompagnée de ses fils Sylvio et Yvan, sont de retour d'une promenade à Québec, Montréal et Ottawa, où à ce dernier endroit elle a rendu visite à son fils Rév. Frère Pauly Spence, Oblat de Marie Immaculée.

M. et Mme Adélard Harvey, sont retournés au Club Triton après avoir passé le temps des fêtes à Roberval.

Mme Luc Fortin, est retournée chez ses parents au Club Triton après avoir passé quelque temps à Roberval.

M. Emile Déry, de St-Raymond, est venu en visite à

Suite en 4ème page

POUR L'ENVOI DE MANDATS

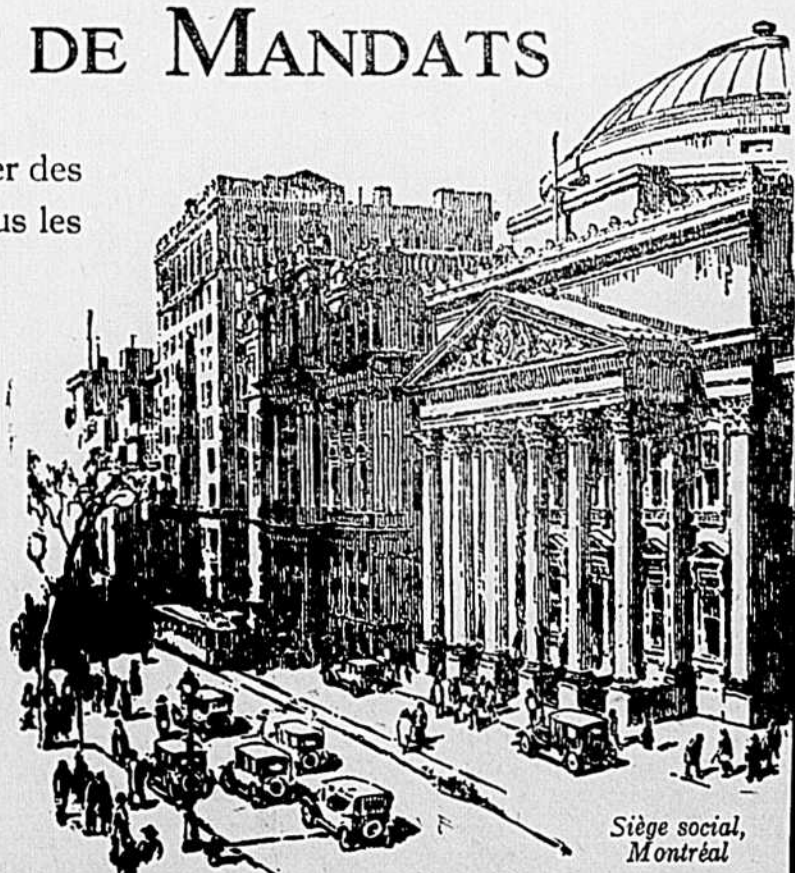
Si vous avez l'occasion d'envoyer des mandats, n'oubliez pas que vous les pouvez obtenir sur-le-champ dans n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal.

P.-A. MERCURE, Gérant
Succursale de Roberval

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$750,000,000



Siège social, Montréal

LA SESSION

Suite de la 1ère page

que en notre pays nous a tous réjouis, et que sa récente visite en notre Capitale lui a conquis, ainsi qu'à Lady Willingdon, le cœur de notre population.

Notre premier devoir est de remercier la Providence des bienfaits dont Elle a comblé notre Province en cette dernière année, et tout particulièrement de l'abondante récolte dont Elle nous a gratifiés.

S'il est malheureusement impossible de remplir, dans nos foyers, les vides qu'y a causés la guerre, le Canada a cependant la consolation de triompher graduellement de la crise économique dont il a souffert dans la perturbation d'après-guerre.

L'industrie et le commerce ont pris, dans Québec, un nouvel essor. La confiance renaît partout, et nous marchons vigoureusement de l'avant. Ce mouvement est activé par le gouvernement, qui s'emploie à seconder les efforts de notre population, et qui prend à son compte les initiatives qui s'imposent.

Alors que les peuples européens, et même quelques-unes des paroisses voisines de la nôtre, ploient sous de lourdes charges financières, il me fait plaisir de constater que jamais le bilan de Québec n'a été meilleur qu'aujourd'hui.

Cette dernière année fiscale s'est non seulement soldée par un excédent considérable, mais elle a permis au gouvernement de racheter, à même ses revenus ordinaires, un million de dollars de ses obligations.

C'est l'intention du gouvernement, en obtenant le même résultat pour l'exercice en cours, d'effectuer un nouveau rachat d'obligations.

Le développement industriel de la province se poursuit de merveilleuse façon. Partout surgissent de nouvelles usines qui nous apportent un double bienfait économique. Elles contribuent à retenir nos gens chez nous, et à créer des marchés pour nos produits agricoles.

L'établissement de ces grandes industries peut parfois toucher à des droits très légitimes. Ce qui s'est passé au Lac St-Jean en fournit un exemple.

Aussi le gouvernement est-il bien déterminé à voir à ce que ces droits soient protégés. Il verra à ce que les personnes qui ont eu à souffrir des travaux effectués reçoivent une indemnité absolument satisfaisante. Dès le début de cette session, il vous demandera de pourvoir à la création d'un tribunal dont il assurera entièrement le coût. Ce tribunal, composé d'hommes compétents et impartiaux, fixera rapidement, sans frais et d'une manière définitive, la juste indemnité à laquelle chacun a droit.

Notre classe agricole qui est à la base de notre prospérité nationale, a besoin de trois éléments pour maintenir et accroître ses progrès : des chemins, des marchés et des écoles.

On vous demandera de répondre à ces trois besoins. Grâce à la régie des alcools, l'état de nos finances nous permet, après des années d'une expérience suivie, d'adopter une politique de voirie encore plus généreuse.

Mon gouvernement vous prie de l'autoriser à prendre entièrement à sa charge l'entretien de tous les chemins améliorés de la Province, et d'assumer également les frais d'entretien des autres routes après qu'elles auront été améliorées. Outre l'économie considérable qui en résultera pour les municipalités, l'unité de direction et de travail qui sera ainsi obtenue, nous vaudra une voirie beaucoup meilleure.

Pour que nos produits agricoles puissent s'écouler avantageusement, mon gouvernement vous invitera à voter les crédits nécessaires à la création et au maintien de marchés à l'étranger.

Un projet de loi vous sera aussi soumis dont l'objet est de permettre au gouvernement de prendre à son compte le paiement de l'amortissement des emprunts contractés pour la construction de certaines catégories d'écoles rurales. Le gouvernement s'acheminera en faisant largement la part voulue à la petite école, vers l'aide additionnelle qu'il entend accorder très prochainement à l'enseignement supérieur.

J'ose espérer que ces mesures, qui s'inspirent du désir d'améliorer le sort de nos cultivateurs et de nos colons, auront pour effet de les encourager dans leur travail et de les tenir attachés au sol.

Pour aider la colonisation et l'agriculture dans la région du Lac Saint-Jean, mon gouvernement se propose également de vous demander de voter un subside en argent à une compagnie qui construira et complètera le chemin de fer de ceinture de ce grand lac.

Le chemin de fer de Rouyn est maintenant complété, et a déjà inauguré un service régulier. Il permettra aux grands centres commerciaux de notre Province d'alimenter cette superbe région minière, où l'un des plus puissants hauts fourneaux du Canada est en voie de construction.

Nous avons raison de croire que bientôt les richesses que l'on extraira des mines de Rouyn assureront à notre Province un revenu considérable.

Les succès obtenus dans Québec par l'industrie de la pulpe et du papier y ont amené l'établissement de grandes usines qui font un appel considérable à nos ressources forestières. Le gouvernement entend sauvegarder ces usines en poursuivant activement sa politique de protection de la forêt de roisement, de sage exploitation des réserves du Nouveau-Québec et d'inventaire de nos forêts, inventaire maintenant complété sur une étendue de onze millions d'acres.

Toutefois, il croit qu'avant de favoriser l'établissement de nouvelles usines, il est bon d'assurer une abondante réserve forestière aux usines déjà en existence ou dont la construction est décidée, sauf cependant dans ces régions nouvelles où de telles usines pourraient devenir la source d'une activité insoupçonnée.

Après avoir été pendant près d'un an à l'étude, la Loi des Accidents du Travail sera mise en force le premier avril prochain. Le gouvernement a confiance qu'elle donnera satisfaction aux ouvriers et aux patrons, et que les taux d'assurance qu'on est à fixer ne constitueront pas un fardeau trop lourd pour l'industrie.

La Commission chargée d'établir le salaire minimum des femmes s'est réunie plusieurs fois, et paraît avoir réglé bon nombre de cas à la satisfaction générale des intéressés.

Mon gouvernement projette de faire un pas de plus dans sa politique de colonisation en ajoutant à la prime de défrichement une prime additionnelle de résidence et de premier labour. D'autres mesures, d'un intérêt moins général, réclameront votre attention.

Messieurs de l'Assemblée Législative. Les comptes publics pour l'année fiscale écoulée vous seront soumis. Vous y constaterez un état financier des plus satisfaisants. Vous serez invités à voter les crédits du prochain exercice.

Honorables Messieurs du Conseil législatif. Messieurs de l'Assemblée législative. Je vous prie d'apporter le plus grand soin aux travaux de cette session, que j'ai l'honneur d'inaugurer au nom de Sa Majesté, et sur lesquels je prie Dieu de répandre ses bénédictions.

AVOINE DE SEMENCE

La plupart des cultivateurs ont récolté, l'an passé, de la mauvaise avoine qu'ils ne peuvent semer sans risques de compromettre la prochaine récolte.

La Coopérative Fédérée est en mesure de les protéger.

Elle s'est procurée, dans certains districts de la Province où la récolte a été bonne, quelques milliers de minots d'avoine de semence No 1, classée par les inspecteurs fédéraux, et elle distribue cette avoine à des prix avantageux.

Demandez les prix et tous autres renseignements à la

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Sainte-Rosalie-Jonction, P. Q.

A ST-METHODE

CHIFFRES MENTEURS

Certaines statistiques concernant la paroisse de St-Méthode ont fait leur tour de presse. Elles sont de nature à tromper le public sur la valeur et l'importance des terrains qui seront affectés par le maintien du niveau de l'eau au point 17.5.

Nous croyons nécessaire de fournir certains renseignements pour rétablir la vérité des faits :

En janvier 1925, les chefs religieux et civils de la paroisse de St-Méthode, exposaient dans un document écrit la situation de leur paroisse. D'après ce rapport la population avait subi depuis janvier 1922 une diminution de 111 âmes et l'évaluation municipale était tombée de \$110,920.00. Trente-huit familles étaient parties depuis trois ans, presque toutes sans espoir de retour. "Il y en aura autant l'an prochain, et peut-être plus, si les affaires ne s'améliorent pas" disait M. le curé. "Si les affaires ne s'améliorent pas, il y aura encore beaucoup de familles qui trouveront dans la nécessité de quitter la paroisse", écrivait le Maire et le secrétaire-trésorier. Quatre-vingt-dix lots concédés étaient inoccupés. Trente-cinq lots étaient abandonnés. "La marche de la population était en grande décroissance", avait-on. Et l'on ajoutait : "C'est une chose pénible à dire, mais c'est la réalité".

Cette peinture est loin de ressembler à la situation florissante que l'on cherche à démontrer par les chiffres qui ont été publiés dans les journaux. Manquerait-on de scrupules dans le domaine des faits ?

Les citoyens de St-Méthode vont prétendre que la publication de ces renseignements a pour but de leur nuire ; nullement. Nous ne désirons pas autre chose que de rappeler à la réalité ceux qui ont trop de tendances à s'en éloigner et de prémunir le public contre des manœuvres susceptibles de l'induire en erreur.

Fiançailles à la Doré

Le Jour de l'An, à la résidence de son père, avaient lieu les fiançailles de Mlle Judith Arcand fille de M. Arthur Arcand et M. Paul-Émile Boulanger, fils du Dr E. V. Boulanger, de Québec, les fiançailles ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le score a été de 3 à 2 en faveur du club local. La joute a été très intéressante et exempte de brutalité. Le St-Jérôme a joué d'une manière merveilleuse, mais vu la supériorité des adversaires, il dut se résoudre à donner la cinquième victoire au St-Félicien.

Détails des points : 1ère période, O. Drolet, St-Félicien ; 2ème, O. Drolet, St-Félicien ; et L. Tremblay, St-Jérôme ; 3ème vingt minutes : Alf. Tremblay, St-Félicien, Éug. Tremblay, St-Jérôme.

Dimanche dernier par une belle température et devant une belle assistance de spectateurs a eu lieu une très belle joute de hockey entre les clubs de St-Jérôme et St-Félicien.

Le score a été de 3 à 2 en faveur du club local. La joute a été très intéressante et exempte de brutalité. Le St-Jérôme a joué d'une manière merveilleuse, mais vu la supériorité des adversaires, il dut se résoudre à donner la cinquième victoire au St-Félicien.

Détails des points : 1ère période, O. Drolet, St-Félicien ; 2ème, O. Drolet, St-Félicien ; et L. Tremblay, St-Jérôme ; 3ème vingt minutes : Alf. Tremblay, St-Félicien, Éug. Tremblay, St-Jérôme.

Dimanche dernier par une belle température et devant une belle assistance de spectateurs a eu lieu une très belle joute de hockey entre les clubs de St-Jérôme et St-Félicien.

Le score a été de 3 à 2 en faveur du club local. La joute a été très intéressante et exempte de brutalité. Le St-Jérôme a joué d'une manière merveilleuse, mais vu la supériorité des adversaires, il dut se résoudre à donner la cinquième victoire au St-Félicien.

Détails des points : 1ère période, O. Drolet, St-Félicien ; 2ème, O. Drolet, St-Félicien ; et L. Tremblay, St-Jérôme ; 3ème vingt minutes : Alf. Tremblay, St-Félicien, Éug. Tremblay, St-Jérôme.

Dimanche dernier par une belle température et devant une belle assistance de spectateurs a eu lieu une très belle joute de hockey entre les clubs de St-Jérôme et St-Félicien.

Le score a été de 3 à 2 en faveur du club local. La joute a été très intéressante et exempte de brutalité. Le St-Jérôme a joué d'une manière merveilleuse, mais vu la supériorité des adversaires, il dut se résoudre à donner la cinquième victoire au St-Félicien.

Détails des points : 1ère période, O. Drolet, St-Félicien ; 2ème, O. Drolet, St-Félicien ; et L. Tremblay, St-Jérôme ; 3ème vingt minutes : Alf. Tremblay, St-Félicien, Éug. Tremblay, St-Jérôme.

Dimanche dernier par une belle température et devant une belle assistance de spectateurs a eu lieu une très belle joute de hockey entre les clubs de St-Jérôme et St-Félicien.

Le score a été de 3 à 2 en faveur du club local. La joute a été très intéressante et exempte de brutalité. Le St-Jérôme a joué d'une manière merveilleuse, mais vu la supériorité des adversaires, il dut se résoudre à donner la cinquième victoire au St-Félicien.

Détails des points : 1ère période, O. Drolet, St-Félicien ; 2ème, O. Drolet, St-Félicien ; et L. Tremblay, St-Jérôme ; 3ème vingt minutes : Alf. Tremblay, St-Félicien, Éug. Tremblay, St-Jérôme.

REUNION INTIME

Mercredi soir, sur l'invitation de M. P.-Eudore Lacombe, Gérant de la Banque Canadienne Nationale à Roberval, quelques amis se rendaient à sa résidence pour prendre part à une partie de "Bridge". De magnifiques prix ont été distribués aux heureux gagnants.

Hier, dans le cours de la journée un mot échappé de la bouche d'un indiscret laissa soupçonner que cette veillée intime coïncidait presque avec le 50ème anniversaire de naissance de M. Lacombe.

Après un superbe réveillon, préparé par une main habile que l'on soupçonne être celle de l'épouse distinguée de M. Lacombe, M. Th. Ls Bergeron, Maire de la ville de Roberval, se faisant l'interprète de ses amis a présenté en termes très élogieux à M. Lacombe leurs meilleurs souhaits de fête, ainsi qu'une bourse, en témoignage de leur estime. Une adresse a été lue ensuite par sa filleule.

Alignement : St-Jérôme ; But, Laurent Plourde ; défense : Chs-Ed. Perron, Wilbrod Perron ; centre, Léo Lamy, ailes, Hubert Allard, Vincent de Paul DesChamps, substituts Eug. Tremblay, Geo. Gauthier et Pierre Emile Garon.

St-Félicien : But, Almas Perron, Défense L.H. Poliquin, C. Laporte ; centre, Roméo Bouchard, Ailes, Alfred Tremblay, Onésime Drolet ; Substituts, Ovide Girard et Joseph Martin.

Lac-Bouchette

M. Louis-Joseph Savard, étudiant de Victoriaville, est venu passer le temps des fêtes chez ses parents au Lac Bouchette.

Mlle Marie-Ange Gauthier, Marie-Jeanne Côté, Yvonne et Siliane Savard et Gérard Laberge du Lac Bouchette, ont été passer deux jours à Desbiens-Mill, chez M. Georges Gauthier.

M. William Savard, du Lac Bouchette, est de retour d'un voyage d'affaires à Roberval.

M. et Mme Georges Gauthier, de Desbiens-Mill, sont venus passer le temps des fêtes chez leurs parents au Lac Bouchette.

M. Gérard Laberge, du Lac Bouchette, est de retour d'une promenade chez ses parents à St-Prime.

Les différentes municipalités des villages et paroisse du comté du Lac St-Jean, ont élu leur maire, presque tous ont été élus par acclamation, excepté dans la paroisse de Roberval, le village de Chambord et la paroisse de St-Félicien, où il y eut lutte. La votation en ces dernières paroisses a eu lieu le 17 courant. Nous donnons ci-après le nom des Maires pour chaque municipalité :

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

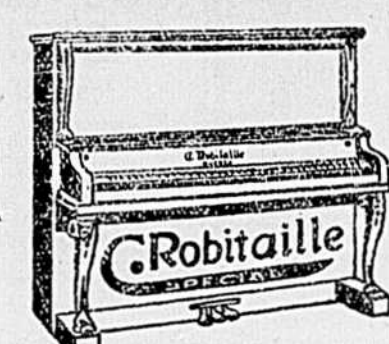
St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

PIANOS
ORGUES ET
MACHINES À
COUDRE.



Robitaille

GRAMOPHONES
RADIOS &
Accessoires.

Rien de plus populaire que
LES PIANOS ROBITAILLE
LES GRAMOPHONES VICTOR-ORTHOPHONIC
LES RADIOS DE FOREST-CROSLY.

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE À PRIX ET CONDITIONS POU-
PULAIRES. UN DEMI-SIÈCLE D'EXPIÉRIENCE ET DES
MILLIERS DE CLIENTS SATISFAITS SONT LA GARANTIE
QUE NOUS VOUS OFFRONS.

ALFRED GRENIER, Roberval
Représentant de.....
C. ROBITAILLE, ENRG.
320 rue St-Joseph, QUÉBEC.

Duguay, Albanel ; paroisse M. Elise Plourde, Girardville ; paroisse M. Pierre Doucet, St-Thomas Didyme paroisse M. Adélard Verreault, Hébertville-Station, M. Raoul Desbiens, Hébertville-Village, M. Joseph Richard, notaire, Hébertville, paroisse M. Alphonse Fortin, St-Bruno, village, M. Osiar Tremblay, St-Bruno, paroisse, M. Thomas Boudreault, St-Gédéon village, M. Charles Huot, St-Gédéon, paroisse, M. Adélard Fortin, St-Jérôme village M. J. A. Plourde notaire St-Jérôme, paroisse, M. Thomas Larouche, Chambord M. Alphonse Doré, Péribonka, M. Jean Bérubé, Mistassini, M. Antonio Hébert.

Nous n'avons pu nous procurer les noms des maires élus des autres paroisses.

Félicitations à ces messieurs.

Alignement : St-Jérôme ; But, Laurent Plourde ; défense : Chs-Ed. Perron, Wilbrod Perron ; centre, Léo Lamy, ailes, Hubert Allard, Vincent de Paul DesChamps, substituts Eug. Tremblay, Geo. Gauthier et Pierre Emile Garon.

St-Félicien : But, Almas Perron, Défense L.H. Poliquin, C. Laporte ; centre, Roméo Bouchard, Ailes, Alfred Tremblay, Onésime Drolet ; Substituts, Ovide Girard et Joseph Martin.

M. Louis-Joseph Savard, étudiant de Victoriaville, est venu passer le temps des fêtes chez ses parents au Lac Bouchette.

Mlle Marie-Ange Gauthier, Marie-Jeanne Côté, Yvonne et Siliane Savard et Gérard Laberge du Lac Bouchette, ont été passer deux jours à Desbiens-Mill, chez M. Georges Gauthier.

M. William Savard, du Lac Bouchette, est de retour d'un voyage d'affaires à Roberval.

M. et Mme Georges Gauthier, de Desbiens-Mill, sont venus passer le temps des fêtes chez leurs parents au Lac Bouchette.

M. Gérard Laberge, du Lac Bouchette, est de retour d'une promenade chez ses parents à St-Prime.

Les différentes municipalités des villages et paroisse du comté du Lac St-Jean, ont élu leur maire, presque tous ont été élus par acclamation, excepté dans la paroisse de Roberval, le village de Chambord et la paroisse de St-Félicien, où il y eut lutte. La votation en ces dernières paroisses a eu lieu le 17 courant. Nous donnons ci-après le nom des Maires pour chaque municipalité :

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

St-Prime village M. Jos. Laforets, paroisse M. Thomas Gagnon, Roberval, paroisse, M. Hubert Villeneuve, St-Félicien, village M. Adjutor Boulanger, paroisse M. Henri Tremblay, La Doré, paroisse M. Louis Coulombe, Normandin ; paroisse M. J. S. Thérèse, Village Bruno Fraser, St-Méthode, paroisse, M. Irénée

POUR VOS TROPHÉES

Je n'exclus aucune chose qui ait des nœuds, plume, fourrure ou poil. Vingt-six ans d'étude et d'expérience avec des spécimens des États de la Nouvelle-Angleterre, Nouveau-Brunswick, Canada, Floride, Cuba et l'Amérique du Sud, est une garantie de satisfaction. Procurez-vous ma liste de prix et les instructions pour prendre soin de vos trophées sur le voyage.

E. J. BOUCHER
Taxidermist-tanneur Magog, Qué.

FOR YOUR TROPHIES

I bar nothing that has fins, feathers, fur or hair. My twenty-six years study and experience with the New England States, New-Brunswick, Canadian, Florida, Cuban and South American specimens is a guarantee of satisfaction. Get my price list with useful instructions taking care your trophies on the trip.

E. J. BOUCHER
Taxidermist-Tanner, Magog, Que.

Agents demandés

Agents d'assurance vie demandés. Contrat libéral. Salaire et commission.

J. A. GARON
Gérant de District
Northern Life Ass. Co.
Métabetchouan, Qué.

Demande à la

Législature.

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, pour obtenir la passation d'une loi constituant en municipalité distincte en vertu de la loi des Cités et Villes, un certain territoire comprenant les lots 39 à 49 inclusivement et toutes leurs subdivisions s'il y en a, du dix-septième rang, du canton de Parent, dans le comté du Lac St-Jean, Province de Québec, sous le nom de ville de Mistassini et déterminer le mode de gouvernement et les pouvoirs de la dite municipalité, la qualification requise pour faire partie de son Conseil Municipal, le mode d'élection des membres d'ice lui et pour toutes autres fins.

QUÉBEC, 19 janvier, 1927.
ST-LAURENT GAGNÉ
DEVLIN & TASCHEREAU,
Procureurs des Requérants.

Brassard, sont retournés à Québec. Mlle Mariette Brassard les accompagne.

M. Jos. Paradis, de Matane, étant de passage chez MM. Eug. St-Pierre et Jean-Charles Paradis, la semaine dernière.

M. C. J. Lockwell, de Québec, a passé quelques jours chez M. Simon Cimon la semaine dernière.

M. et Mme René Bélanger, et leur fils Jacques, sont retournés la semaine dernière à leur résidence au Lac Edouard après avoir passé une quinzaine de jours à Roberval chez M. et Mme Simon Cimon.

M. Jean-Maurice Bernier, Avocat, de Québec, était de passage à Roberval chez sa sœur Mme Dr L. P. Savoie, cette semaine.

Mme Patricia Fortin et sa fille Léticia, de St-Alexis de la Grande Baie, était en promenade chez sa sœur Mme J.A. Claveau et chez M. et Mme Joseph Bolduc, de cette ville, la semaine dernière.